

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Les principales caractéristiques techniques du projet

Le doublement

- La RD30 sera mise à 2x2 voies (6,50 m par sens) de la RN12 au Sud jusqu'à l'entrée du giratoire du Petit St-Cloud au Nord.
- Un terre-plein central séparera les voies.

Le réaménagement des carrefours

- Au Sud, un giratoire unique sera créé sur le plateau des Gâtines en remplacement des deux giratoires existants (Gâtines et avenue du Pressoir). Le nouveau giratoire sera dénivelé et la RD30 y passera en dessous à 2x2 voies.
- Le carrefour avec la rue J.Régner sera dénivelé, la RD30 passant sous la rue J.Régner, cette dernière restant au niveau actuel.
- Au Nord, le giratoire du Petit St-Cloud sera également dénivelé et la RD30 y passera en-dessous à 2x1 voie.

Les dénivellations permettront une meilleure préservation du cadre de vie des riverains.

Les circulations douces

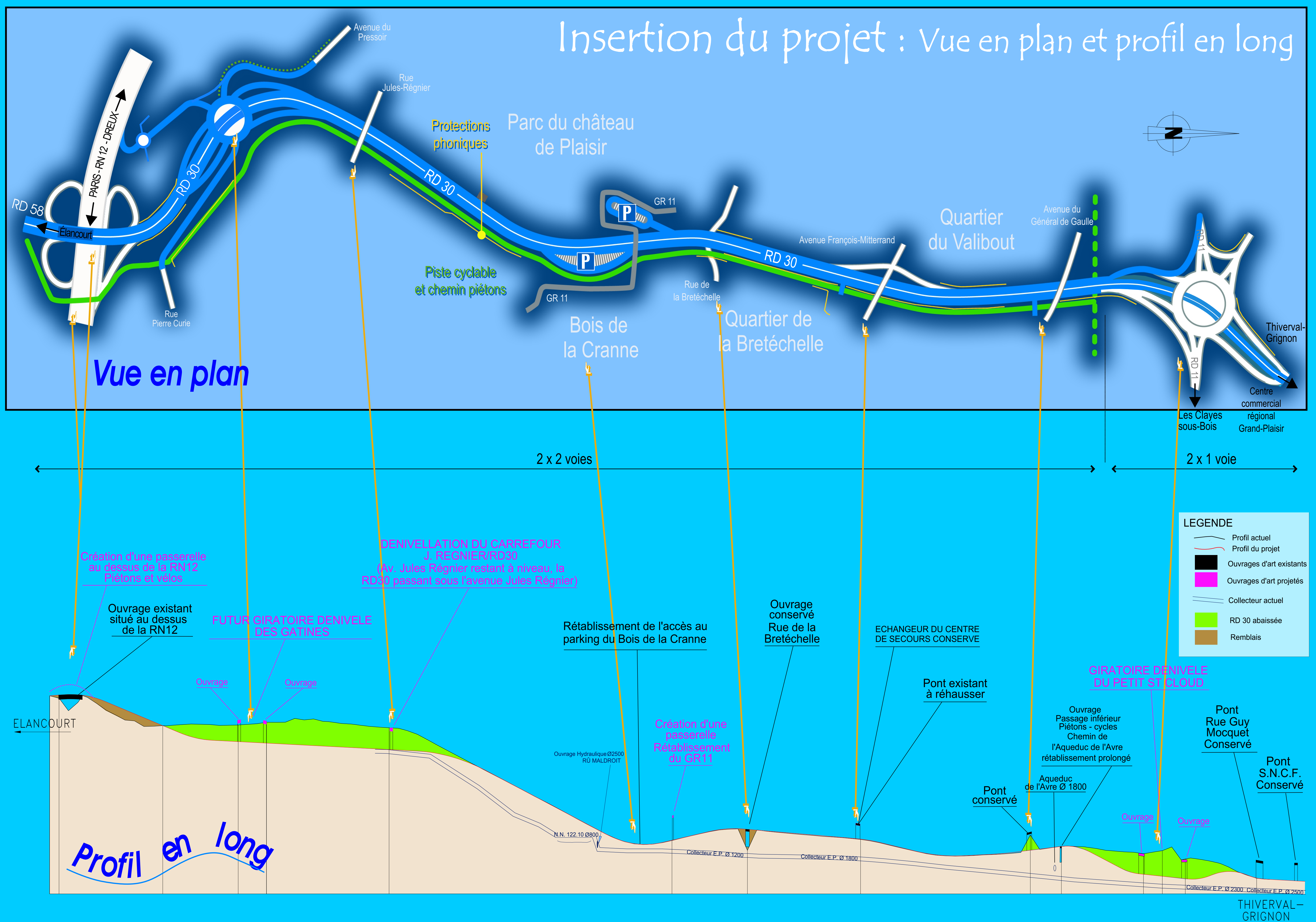
Les aménagements existants pour les circulations douces le long de la RD30 seront rétablis et développés.

- Une piste bidirectionnelle piétons/cycles de 4m de large sera aménagée entre la RD58 au Sud (à ELANCOURT) et le chemin de l'Aqueduc de l'Avre au Nord.
- Deux passerelles spécifiques piétons/cycles seront créées. Une au Sud, pour franchir la RN12 et rejoindre la piste piétons/cycles existante de la RD58, et une autre à hauteur du Bois de la Crane pour assurer la continuité du chemin de Grande Randonnée n°11.

L'abaissement

La RD30 sera abaissée (jusqu'à - 7m) entre la RN12 et le franchissement de la rue J.Régner.

Elle revient ensuite progressivement à son niveau actuel au droit du Bois de la Crane.



Le projet est estimé à 77,8 Millions d'euros (Toutes Taxes Comprises)